

C O M M U N E D E M O N T R I O N D

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2008 - 18H30

PROCÈS-VERBAL

Date de convocation : 20 juin 2008

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. MUFFAT Roger Serge - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme. LAVERY Joséphine - -Mme. DUMAS Claudine - M. MUFFAT Michel (La Ranche) ; Mme TSCHOFEN Béatrice, Mme LANVERS Edith - M. RICCI Pierre - M. PEERSMAN André - M. PERSIN Franck

Absents et excusés : - M. BRAIZE Alain

Procurations : M. BRAIZE Alain à Mme FAVRE Annie

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance Mme FAVRE Annie

Approbation du dernier compte rendu :

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

Convention activités d'été :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les différentes conventions entre la Commune et les organisateurs d'activités estivales, autour du lac ou au Lindaret.

Il précise que conformément au souhait du Conseil, une réunion avec les bénéficiaires de ces conventions, s'est tenue en mairie, afin d'organiser les modalités de la ½ journée d'initiation gratuite aux activités, pour chaque mois de Juillet et d'Août.

Les dates de ces manifestations, seront communiquées via l'office du tourisme.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve les présentes conventions.

Point des travaux :

Parking souterrain :

Un nouveau phasage du chantier a été convenu avec toutes les entreprises, pour tenir compte du retard, principalement dû aux intempéries de ce printemps. A ce jour, ce nouveau planning est respecté au jour le jour, par les entreprises.

La place du marché, sera accessible aux voitures, pour le stationnement cet été, dès le 6 juillet, les règles de stationnement à disque restent en vigueur.

Le parking entre la mairie et l'église verra sa durée de stationnement portée à 1 h 30,

Une note sera adressée aux commerçants et aux habitants du chef lieu, pour leur demander de stationner sur le parking aérien, afin d'éviter la présence de voitures ventouses.

Le parking entre la Mairie et l'église devant être réservé en priorité pour les clients de passage.

Pavage chef lieu :

Le chantier a avancé conformément au planning et a été réceptionné par la Mairie le 17 juin 2008.

Les travaux de reprise de l'éclairage sont actuellement en cours par l'entreprise SPIE.

Enfouissement des réseaux "La Ranche"

Il est observé divers dépôts de gravats, des retards de chantier, car celui-ci devait être livré avant la saison estivale.

Une réunion avec le Seleg 74 et les entreprises sera organisée rapidement pour évoquer ces problèmes.

Pont de la Glière :

L'entreprise pense finir les travaux courant août.

Projet Aire de jeu skate parc :

Le Conseil municipal dans le cadre de l'aménagement de la zone du pré étudie la possibilité d'installer sur le secteur une aire de jeu et un skate Park.

Un chiffrage de ces investissements est en cours, ainsi que la recherche de subventions.

Un point précis sera présenté au prochain conseil.

Quai déchets Ardents :

En collaboration avec la C.C.V.A gestionnaire des déchets, le quai d'Arden sera réaménagé dans l'été, et un toit sera installé sur les bennes, afin de mieux l'intégrer dans le paysage et de faciliter l'accès du camion

Demande de Monsieur et Madame Pais

Un rendez vous en présence d'un géomètre va être organisé avec les propriétaires, afin de résoudre ce problème, dans le respect des règles du PLU.

Zone de stationnement aux Lindarets :

Une réunion avec les commerçants des "Lindarets" et la municipalité sera organisée, afin de trouver une solution aux problèmes de stationnement dans le village, et sur le plateau de la Lécherette.

Assainissement :

Le conseil municipal, va engager une réflexion, pour taxer les personnes disposant de puits ou de sources privées, qui rejettent cette eau dans le réseau d'assainissement collectif, afin de ne pas faire supporter aux autres usagés, le coût de traitement de ces eaux;

Un point plus précis sera présenté lors d'un prochain conseil.

Délégation de signature au Maire :

Suite à une observation de la sous préfecture, concernant des préconisations mineures, une nouvelle délibération de délégation est votée (consultable en mairie).

Rapport de l'eau 2007 :

Monsieur le Maire, présente au Conseil municipal, le rapport de l'eau 2007, ce document est consultable en mairie de Montriond

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le rapport

SPANC Schéma assainissement en non collectif :

Le SIVOM de la vallée d'Aulps dans le cadre de sa compétence, a confié au cabinet NICOT, la réalisation d'un plan des différentes zones d'assainissement non collectif, de chaque commune.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Montriond est la moins concernée par ce problème, car la presque totalité des habitations est raccordée au réseau d'assainissement collectif. Les seules habitations, non raccordées, à quelques exceptions, se trouvent en montagne.

Le Conseil après en avoir délibéré accepte le plan proposé, ce plan sera soumis à enquête publique par le SIVOM.

Frais de secours :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un bilan des frais de secours sur piste pour l'hiver écoulé,

Agence postale Communale :

Les travaux d'aménagement de l'agence postale sont actuellement terminés, l'ouverture est programmée pour début du mois de juillet

Personnels communal :

Dans le cadre de l'ouverture de l'agence postale communale, il est procédé à l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif mi temps à compter du 1^{er} juillet 2008.

Afin de pallier à une réorganisation du service scolaire, et à un départ, il sera procédé au recrutement d'un agent de service contractuel, chargé du ménage, de la cantine et du remplacement.

Bulletin municipal :

La commission communication, présente au Conseil Municipal le 1^{er} numéro du bulletin municipal, qui sera distribué dans les prochains jours à tous les habitants de la commune.

Comptabilité

Compte rendu des commissions :

Commission aménagement :

Les différents groupes de travail se sont réunis afin de faire un point sur les structures existantes, et les premières priorités à définir.

La réflexion va se poursuivre sur l'évolution de la commune, et les besoins de la commune

Une présentation, sera effectuée lors d'un prochain conseil.

Garderie péri scolaire :

Afin de répondre à une demande de plusieurs familles, une garderie scolaire sera créée, dès la rentrée de septembre, le matin de 7h30 à 8 h 30, tous les jours.

Cette garderie, aura un caractère expérimental, pendant une période jusqu'à Noël, ou une évaluation du fonctionnement, sera présentée au Conseil Municipal.

Les tarifs seront adoptés lors d'une prochaine séance.

Commission scolaire :

Aménagement salle informatique :

Le projet d'équipement de l'école d'une salle d'informatique, suit son cours. Une rencontre à eu lieu, avec l'éducation nationale, sûr ce sujet, le réseau informatique actuel est suffisant, pour accueillir 6 postes en réseau.

Réfection sols école maternelle :

La réfection du sol sera effectuée cet été par une entreprise

Conseil municipal des jeunes :

Le Conseil Municipal va engager une réflexion, sur la création éventuelle d'un conseil municipal des jeunes.

Commission environnement et sentiers :

Une réunion avec les services de la direction de la voirie départementale, pour évoquer tous les petits problèmes va être organisée avec la commune, notamment la commission environnement et travaux.

Fête du lac :

La fête du lac aura lieu le samedi 9 aout 2008, le buffet sera remplacé par un apéritif, avant les feux.

Les animations de l'après midi seront reconduites comme l'année précédente.

Journée propreté :

Emile Brehier est satisfait de la participation à cette journée, et remercie toutes les personnes bénévoles, notamment les enfants de l'école et les enseignants pour leur participation.

Mise à disposition de matériel communal :

La commune mettra a disposition des habitants de la commune, son matériel (tentes, tables, bancs), gratuitement, contre une inscription préalable en mairie, en respectant les contraintes d'assurance, et le fait que priorité sera toujours accordée aux associations. Ces derniers devront faire part de leurs besoins le plus tôt possible, afin de faciliter la gestion de ces prêts.

Le matériel prêté sera monté par les services techniques, et toute détérioration sera facturée.

Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie, en sachant que le prêt est réglementé.

Baladobus :

Dans le cadre des travaux du pont de la Glière, une dérogation à l'interdiction de passage au + 3.5 tonnes, le long de la Dranse sera accordé à ce service, afin de permettre la desserte normale de la commune et de tous les arrêts habituels.

Fonds de Concours Décharge du Couard :

Le Conseil municipal, entérine la décision d'apporter un fond de concours de 10 000 Euros, pour permettre de couvrir la charge financière de l'accès des habitants au Coard.

Cette solution a été préférée par l'ancienne municipalité, afin d'éviter l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères.

Permanences des élus :

Les prochaines permanences des élus auront lieu les jours suivants, inscription préalable en mairie recommandé :

Jeudi 3 juillet de 14 h à 18 h

Samedi 17 juillet de 10 h à 12 h

Jeudi 7 août de 16 h à 18 h

Samedi 23 août de 10 h à 12 h

Gendarmerie :

Une réunion est programmée, entre le Maire de Montriond, le Maire de Morzine et les représentants de la gendarmerie le 27 juillet 2008, pour faire le point sur l'évolution de ce dossier.

La séance est levée à 23h 20
